

HYGIÈNE DU TRAVAIL : *SES LIENS AVEC LES MÉTIERS DE L'INFORMATION ET SA PLACE DANS LE CONTEXTE PANDÉMIQUE*

Conférence sur le bien-être au travail, ABD-BVD – le 20 mai 2021



Emmanuelle Boilan, PhD

Conseiller en prévention Sécurité niv. 1 & Hygiéniste du travail
Responsable de l'Unité Sécurité & Hygiène du travail du CESI
Membre du conseil d'administration du BSOH



Hygiène du travail
CP - Hygiéniste

Sécurité
CP - Sécurité niv. 1

Qu'est-ce que l'hygiène du travail ?



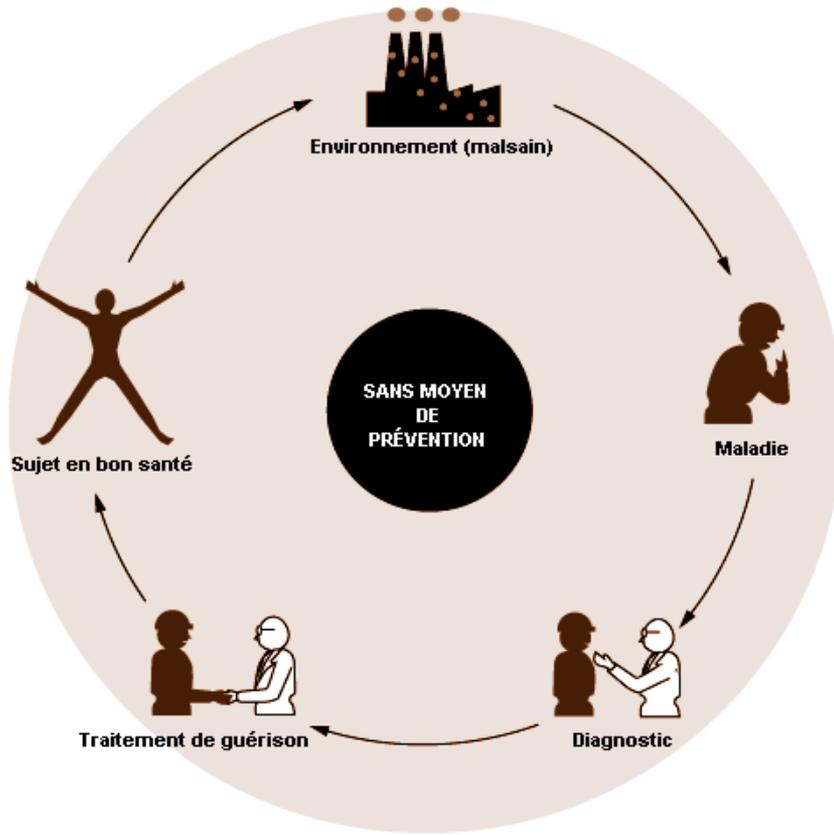


La déesse Hygie

La déesse Hygie représente la **santé préservée** et symbolise également la **médecine préventive**

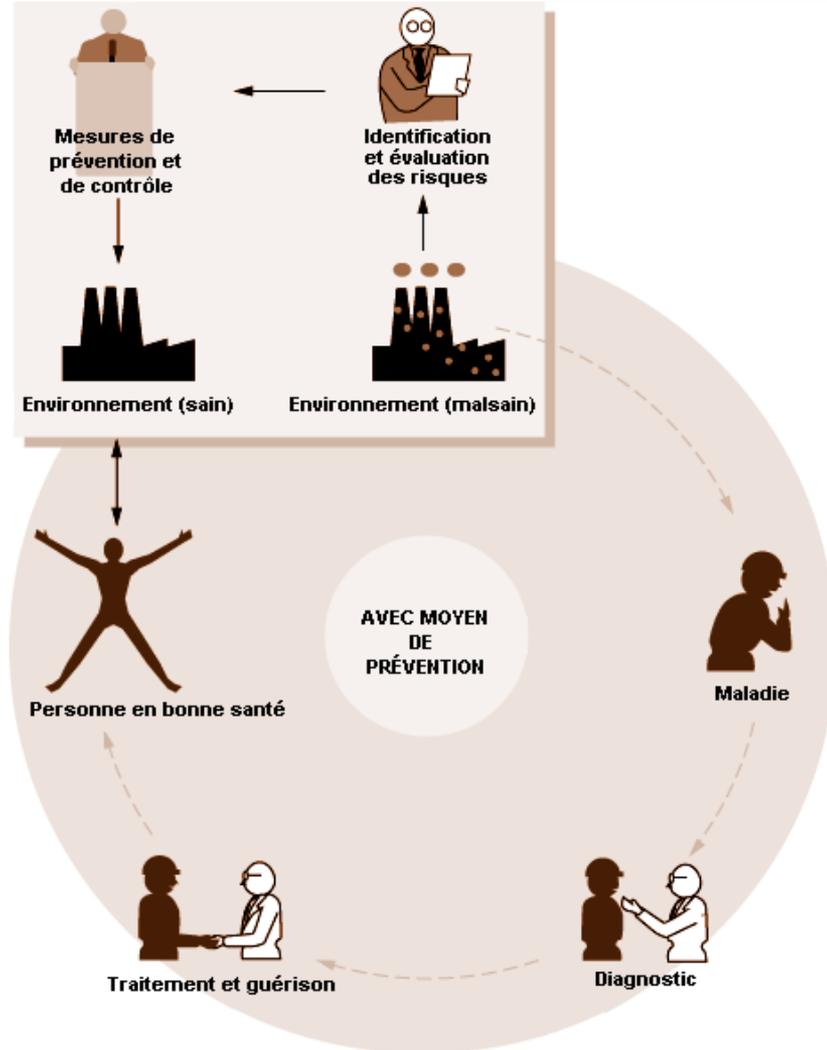
Honorée comme une **déesse puissante**, chargée de **veiller sur la santé des êtres vivants**

Asclépios, son père, est le dieu de la médecine
Panacée, sa sœur, symbolise la médecine curative





Organisation
internationale
du Travail



L'hygiène du travail est la science et l'art
d'anticiper,
d'identifier,
d'évaluer et
de maîtriser
les facteurs et les contraintes
propres au travail ou qui en résultent

Chapitre II.- Le système dynamique de gestion des risques

Art. I.2-2.— Tout employeur est responsable de l'approche planifiée et structurée de la prévention conformément aux dispositions de l'article 5, § 1^{er}, alinéa 2, i) de la loi, au moyen d'un système dynamique de gestion des risques tel qu'il est décrit dans le présent chapitre.

Le système dynamique de gestion des risques repose sur les principes généraux de prévention visés à l'article 5, § 1^{er}, alinéa 2 de la loi et porte sur les domaines suivants:

- 1° la sécurité du travail;
- 2° la protection de la santé du travailleur au travail;
- 3° les aspects psychosociaux du travail;
- 4° l'ergonomie;
- 5° l'hygiène du travail;
- 6° l'embellissement des lieux de travail;
- 7° les mesures prises par l'entreprise en matière d'environnement, pour ce qui concerne leur influence sur les points 1° à 6°.

Ce système tient compte de l'interaction qui existe ou peut exister entre les domaines visés à l'alinéa 2.



Code du
bien-être au
travail

ANNEXE II.4-6

Module de spécialisation en hygiène du travail

CRITERES DE COMPETENCE

1. Capacité à reconnaître et à documenter les facteurs de risques physiques, chimiques et biologiques.
2. Capacité à conduire une évaluation et si nécessaire, des mesurages des conditions d'exposition à ces facteurs de risques.
3. Capacité à formuler et à justifier des recommandations pour éviter, éliminer, réduire ou surveiller les risques encourus dans les situations de travail.
4. Capacité à rédiger un cahier de charges pour des laboratoires externes.

CONNAISSANCES REQUISES

1. Connaissance de la stratégie d'évaluation et de gestion des risques.
2. Connaissance des règlements, législations, normes et critères applicables.
3. Connaissance des effets sur la santé et le bien-être.
4. Connaissance de la méthodologie d'investigation et de prévention.
5. Connaissance de la hiérarchisation des mesures préventives: substitution, élimination, réduction à la source, ventilation, aspiration locale,...

DOMAINES SPECIFIQUES

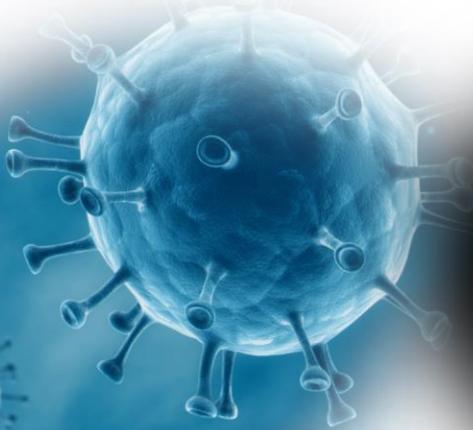
1. Connaissance des agents chimiques (toxicologie, les principes de toxico-cinétique et bio-monitoring, sécurité dans l'industrie chimique, prévention des accidents (explosion, incendie,...) et maladies professionnelles,...)
2. Connaissance des agents physiques (bruit et vibrations, climat, rayonnements non ionisants, rayonnements ionisants, éclairage, champs électromagnétiques, pression: stress et confort,...)
3. Connaissance des risques biologiques (infections et allergies, bactéries (endotoxines), virus, moisissures, et leurs produits dérivés,...)
4. Connaissance du mesurage (techniques de mesurage, statistiques épidémiologiques appliquées aux mesurages,...)



Code du
bien-être au
travail

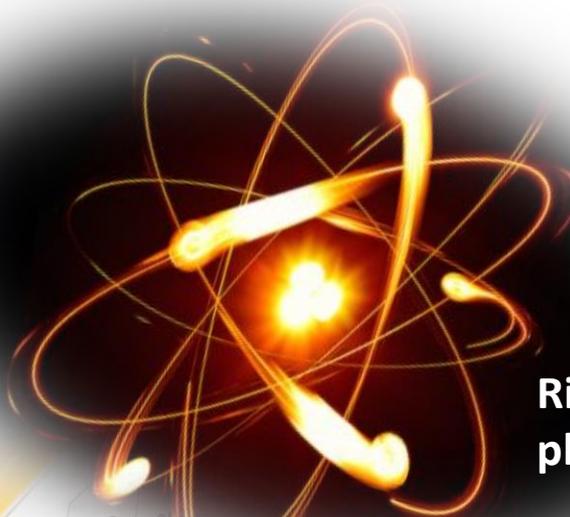


Risques
biologiques



Code du
bien-être au
travail

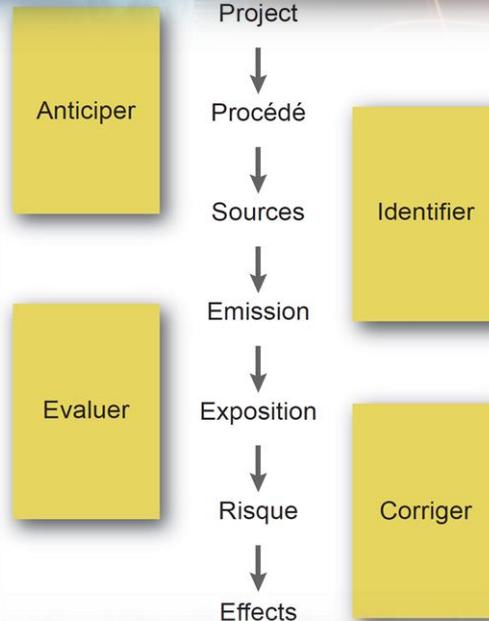
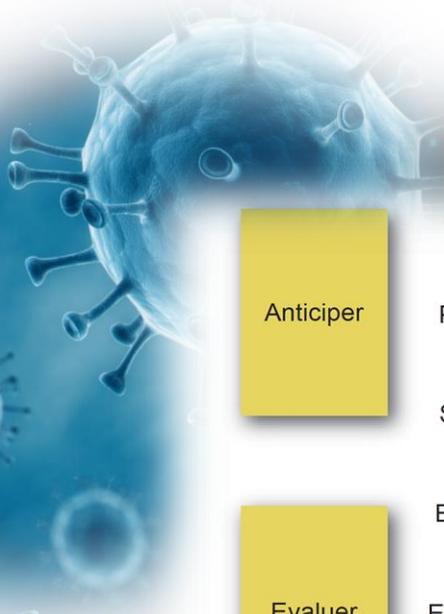
Risques
physiques



Risques
chimiques



Risques biologiques



Risques chimiques



Code du bien-être au travail

Risques physiques



Hygiénistes du travail et métiers de l'information

Qu'avons-nous en commun ?



L'IMPORTANCE DE L'INFORMATION

ANNEXE II.4.6

Module de spécialisation en hygiène du travail

CRITERES DE COMPETENCE

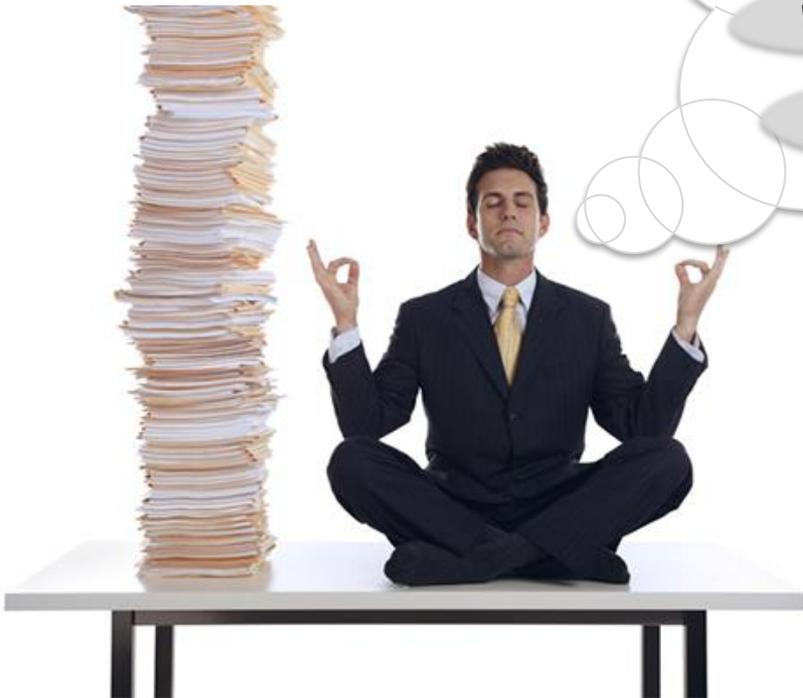
1. Capacité à reconnaître et à documenter les facteurs de risques physiques, chimiques et biologiques.
2. Capacité à conduire une évaluation et si nécessaire, des mesurages des conditions d'exposition à ces facteurs de risques.
3. Capacité à formuler et à justifier des recommandations pour éviter, éliminer, réduire ou surveiller les risques rencontrés dans les situations de travail.
4. Capacité à rédiger un cahier de charges pour des laboratoires externes.

CONNAISSANCES REQUISES

1. Connaissance de la stratégie d'évaluation et de gestion des risques.
2. Connaissance des règlements, législations, normes et critères applicables.
3. Connaissance des effets sur la santé et le bien-être.
4. Connaissance de la méthodologie d'investigation et de prévention.
5. Connaissance de la hiérarchisation des mesures préventives: substitution, élimination, réduction à la source, ventilation, aspiration locale,...

DOMAINES SPECIFIQUES

1. Connaissance des agents chimiques (toxicologie, les principes de toxicologie et biomonitoring, sécurité dans l'industrie chimique, prévention des accidents (explosion, incendie, ...) et maladies professionnelles, ...)
2. Connaissance des agents physiques (bruit et vibrations, climat, rayonnements non ionisants, rayonnements ionisants, éclairage, champs électromagnétiques, pression: stress et confort, ...)
3. Connaissance des risques biologiques (infections et allergies, bactéries (zoonoses), virus, moisissures, et leurs produits dérivés, ...)
4. Connaissance du mesurage (techniques de mesurage, statistiques épidémiologiques appliquées aux mesurages, ...)



LIENS ENTRE NOS MÉTIERS

Veille réglementaire

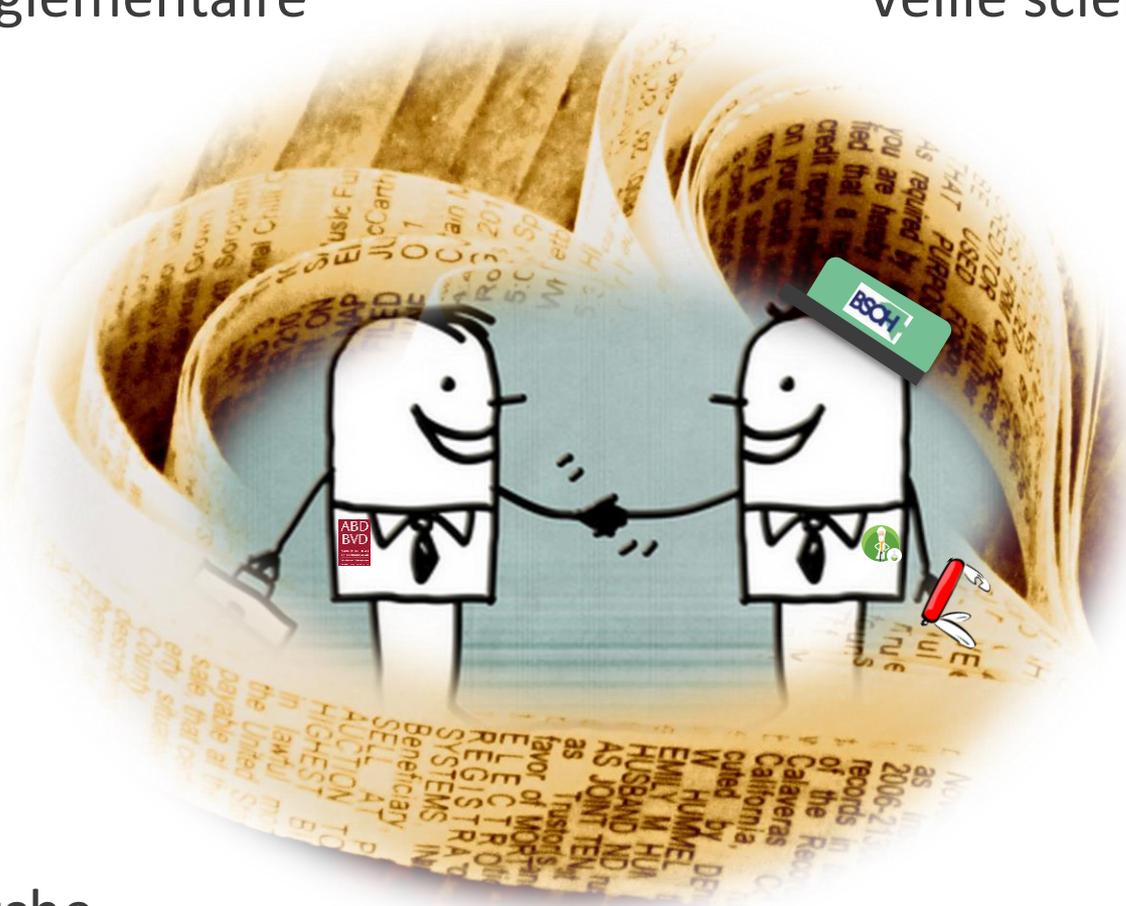
Veille scientifique

Références

Veille technique

Aide à la rédaction

Aide à l'analyse



Recherche documentaire

Expertise

Sujets phares

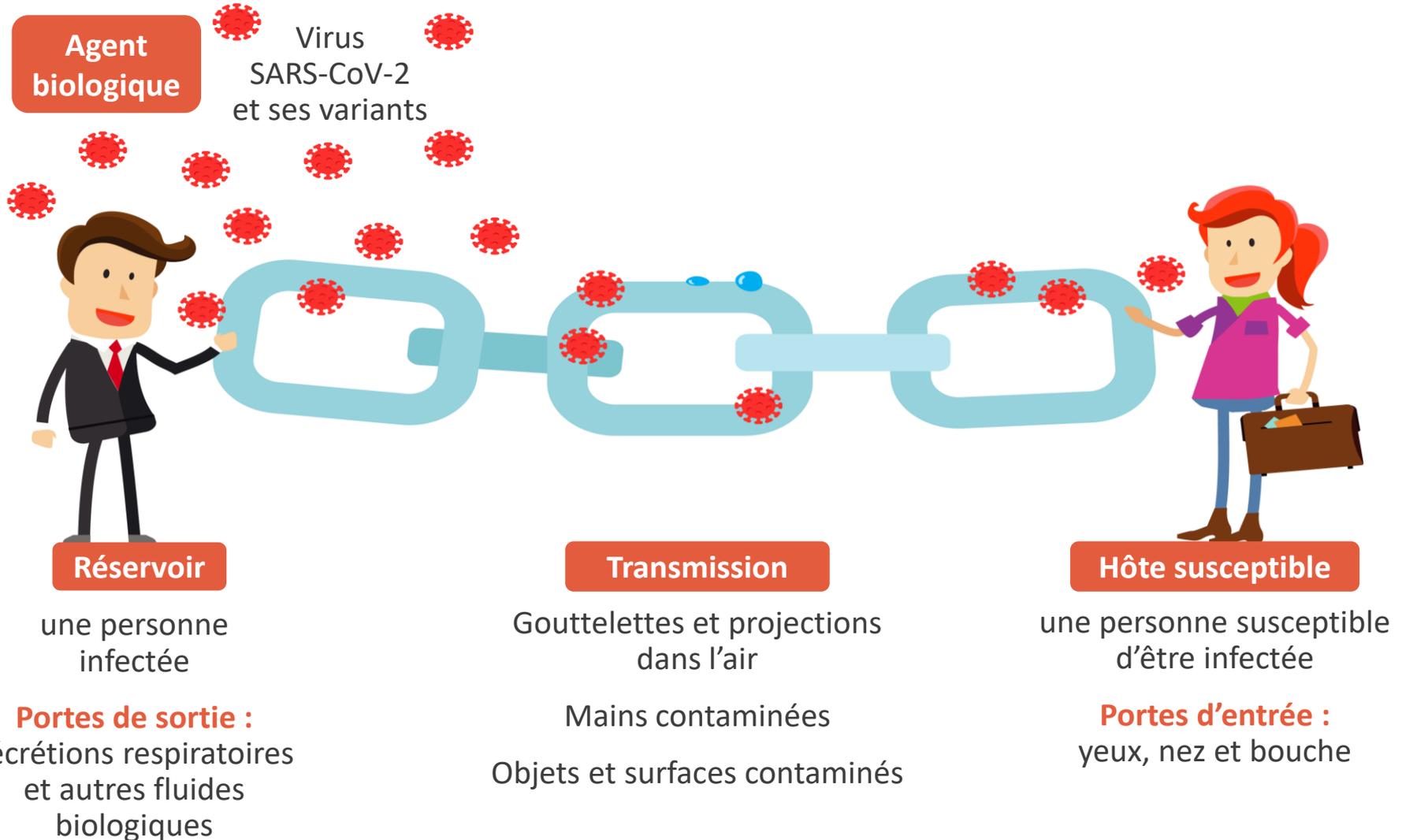
**Quels sont les sujets « phares »
de l'hygiène du travail
en ce contexte de pandémie ?**



SARS-COV-2 & CHAINE DE TRANSMISSION

Agent
biologique

Virus
SARS-CoV-2
et ses variants

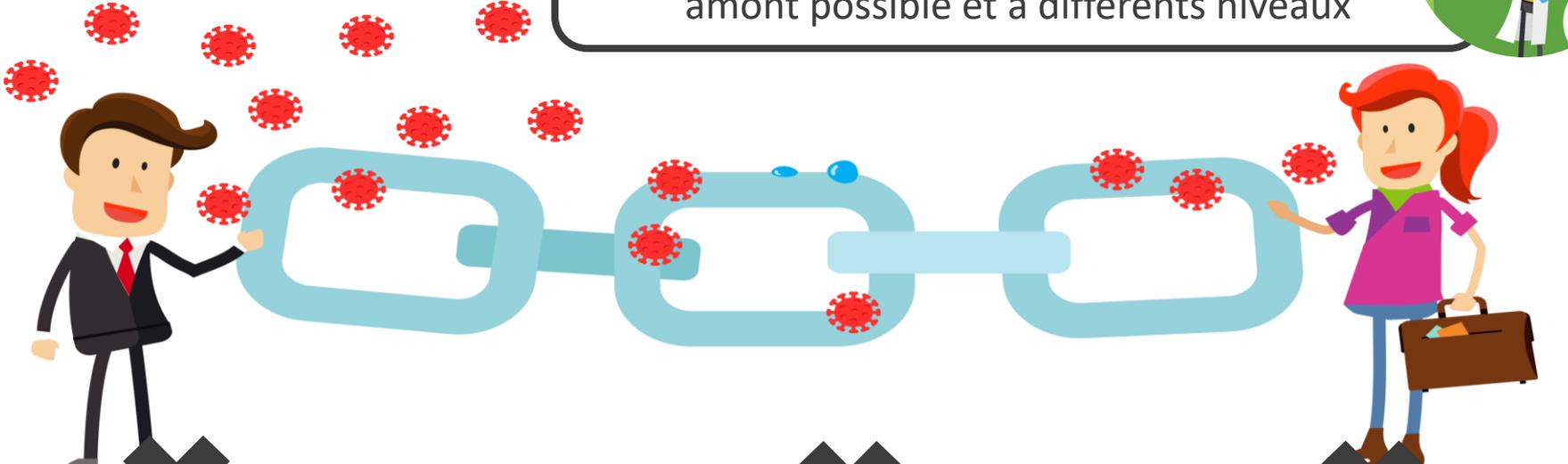


SARS-COV-2 & PREVENTION

~~Agent biologique~~

Virus SARS-CoV-2 et ses variants

Prévention des risques biologiques :
Rompre la chaîne de transmission le plus en amont possible et à différents niveaux



~~Réservoir~~

une personne infectée

~~Transmission~~

Gouttelettes et projections dans l'air

~~Hôte susceptible~~

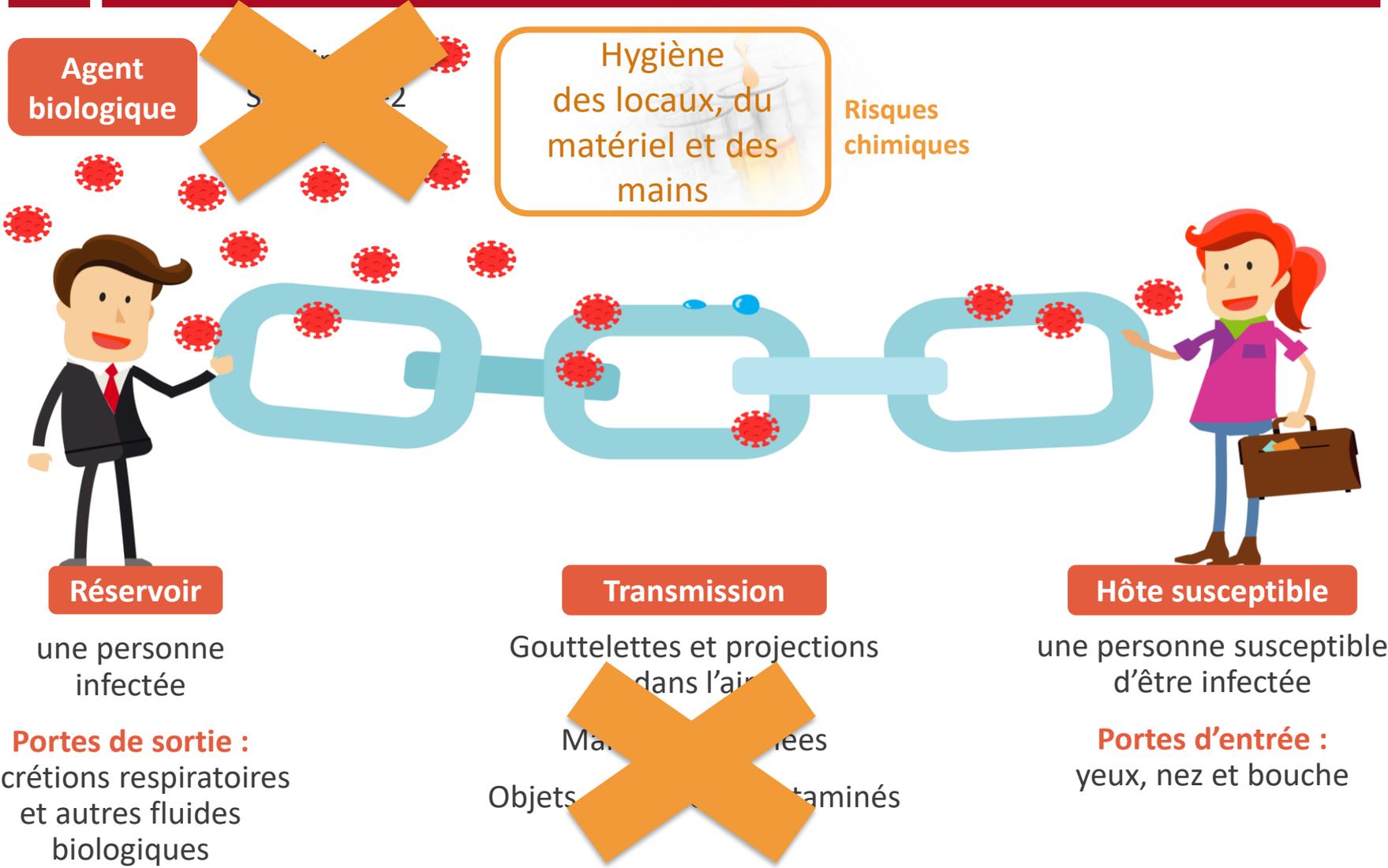
une personne susceptible d'être infectée

~~Portes de sortie :~~
sécrétions respiratoires et autres fluides biologiques

Mains contaminées
Objets et surfaces contaminés

~~Portes d'entrée :~~
yeux, nez et bouche

SARS-COV-2 & PREVENTION



Hygiène
des locaux, du
matériel et des
mains

Risques
chimiques

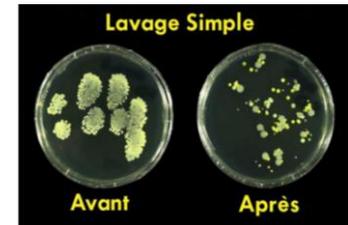
antigif
centrum
centre
antipoisons
070 245 245

Attention :
Produits inefficaces
Evolution ! Normes !



Nettoyer

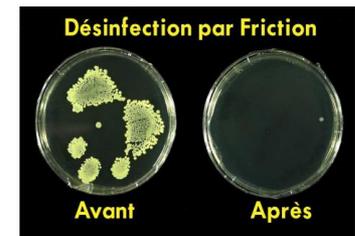
Objectif : maintenir visuellement propre à l'aide d'un **détergent** (savon) et d'une **action mécanique**. Eliminer la saleté et une partie des micro-organismes.



Désinfecter

Objectif : éliminer les micro-organismes présents à l'aide d'un **désinfectant**. Inefficace si pas de nettoyage avant !

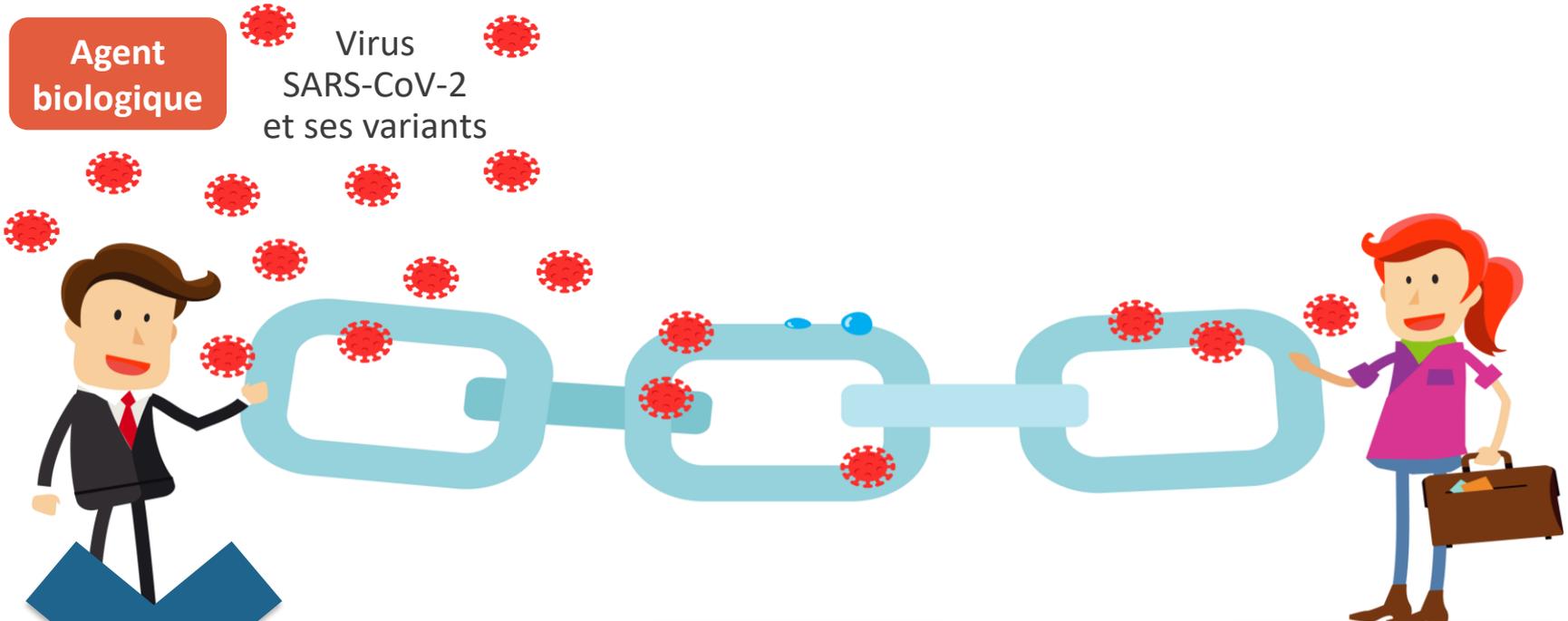
- **ne doit pas être systématique**
- **réservé aux cas de grande contamination**



SARS-COV-2 & PREVENTION

Agent biologique

Virus SARS-CoV-2 et ses variants



Transmission

Gouttelettes et projections

Mains contaminées

Objets et surfaces contaminés

Hôte susceptible

une personne susceptible d'être infectée

Portes d'entrée :
yeux, nez, bouche

Comportements & masques

SARS-COV-2 & PREVENTION

Comportements & masques



Restez chez vous !
N'allez pas au bureau,
à l'école ou dans un
endroit fréquenté !



Lavez-vous les mains
à l'eau et au savon
plusieurs fois par jour.



Limitez les contacts
rapprochés (1,5m) avec
d'autres personnes.



Protection des **portes
d'entrée et de sortie**
(sauf si valve expiratoire)



Protection des
portes de sortie



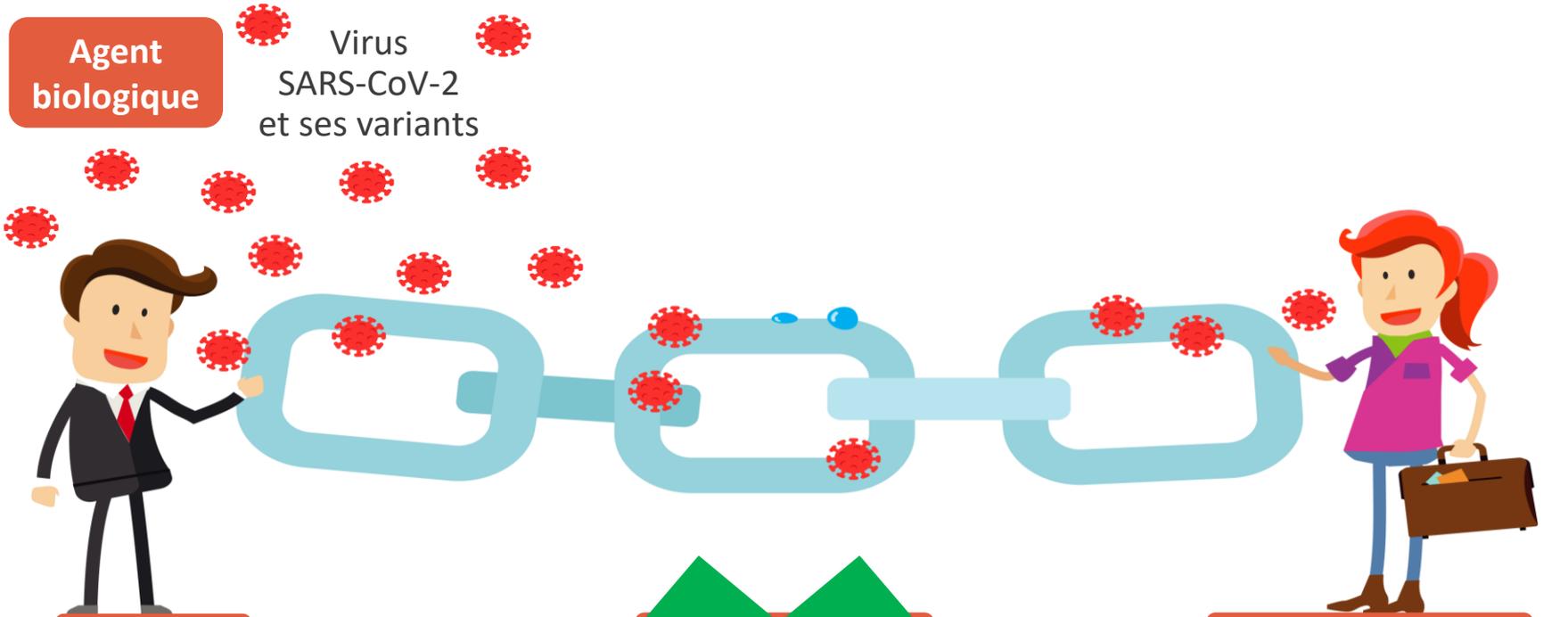
Protection des
portes de sortie

Protection

SARS-COV-2 & PREVENTION

Agent biologique

Virus SARS-CoV-2 et ses variants



Réservoir

une personne infectée

Portes de sortie :
sécrétions respiratoires
et autres fluides biologiques

Transmission

Gouttelettes et projections

Mains contaminées

Objets et surfaces contaminés

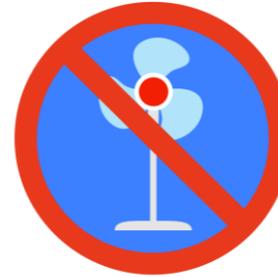
Aération, ventilation & purification de l'air

Hôte susceptible

une personne susceptible d'être infectée

Portes d'entrée :
yeux, nez et bouche

Aération, ventilation
& purification de l'air



Eviter les ventilateurs



Favoriser les activités à l'extérieur

Aérer et ventiler

Objectif : diluer la concentration du virus dans l'air grâce à l'apport d'air neuf et à l'extraction de l'air intérieur.

Suivre l'indicateur « taux de CO₂ »

Objectif : avoir une idée de l'efficacité du renouvellement de l'air intérieur.

→ Taux < 900 ppm à maintenir

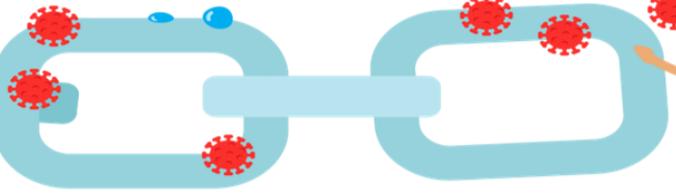
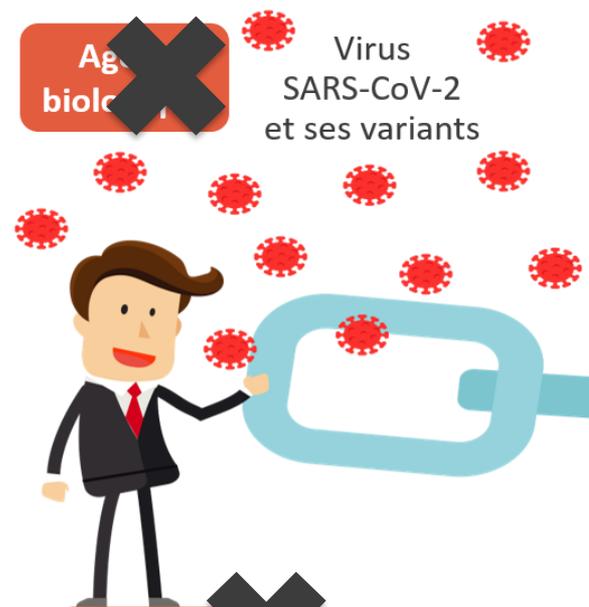
Purifier

Objectif : éviter l'accumulation du virus dans l'air grâce à des systèmes techniques qui permettent de piéger le virus (ex. filtres HEPA).

→ **12 MAI 2021. - Arrêté ministériel déterminant provisoirement les conditions de la mise sur le marché des produits de purification de l'air dans le cadre de la lutte contre le SARS-CoV-2 en dehors des usages médicaux**

~~Agent biologique~~

Virus SARS-CoV-2 et ses variants



~~Réservoir~~

une personne infectée

~~Transmission~~

Gouttelettes et projections dans l'air

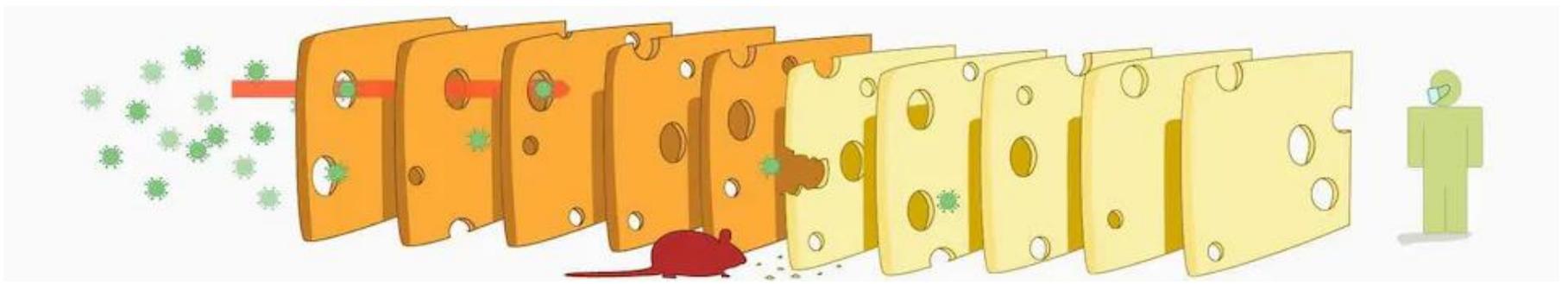
~~Hôte susceptible~~

une personne susceptible d'être infectée

~~Porte de sortie :~~
sécrétions respiratoires et autres fluides biologiques

Mains contaminées
Objets et surfaces contaminés

~~Porte d'entrée :~~
yeux, nez et bouche



Source: The Swiss cheese model for beating the pandemic was created by Dr. Ian Mackay, a virologist at Queensland University in Australia. Photo: Ian MacKay / University of Queensland

**Avez-vous
des questions ?**





Merci pour votre attention...



... et prenez
soin de vous !